

matériel

Cette animation se compose de 31 clichés, distribués selon 3 catégories (signalées par couleur et numérotées, en haut à gauche de chaque photographie) :

- En jaune : usages énergétiques – synergies ODD 7, 1, 2, 4, 5, 6, 8, 10
- En bleu : peuples autochtones – synergies ODD 7, 13, 14, 15, 16
- En vert : migrants – synergies ODD 7, 16

Au dos de chaque photographie, une légende explique brièvement ce qu'elle représente ; pour que ce soit plus pratique, toutes ces légendes ont été reportées sur une fiche à part, qui peut servir d'appui à l'animateur

pistes de réflexion

Les clichés peuvent être mobilisés de plusieurs manières : par catégories, en demandant aux participants d'en choisir un pour chacune ; ou en ordre éparsé, indépendamment de la catégorie à laquelle ils s'inscrivent. Le trait commun à toutes les photographies est la relation entre l'accès à l'énergie et les femmes, qui vise à aborder l'ODD 7 dans une perspective de genre. De suite nous présentons quelques informations de caractère général qui permettront à l'animateur d'accompagner les participants dans la découverte de cette relation, selon les pays et les contextes. Pour chaque catégorie, des synergies peuvent être mises en avant entre l'accès à l'énergie et d'autres objectifs du développement durable. Cette dernière dimension de l'animation vise à faire prendre conscience aux participants que les objectifs du développement durable ne doivent pas être pris isolément, mais ils forment un tout qui dans l'ensemble a pour ambition de permettre l'avènement d'une société plus juste, pour les humains et pour la Planète

I. Catégorie "usages énergétiques" (en jaune)

Ce premier groupe de photographies illustre le lien qu'il peut y avoir entre la vie des femmes et l'accès à l'énergie. Sur les 800 millions de personnes qui n'ont pas accès à l'électricité, et sur les 2,5 milliards de personnes qui n'ont pas accès à des moyens de cuisson modernes, les femmes représentent la majorité. Les sociétés dans lesquelles les femmes évoluent alors construisent les rôles et les relations sociales d'une telle sorte que le manque d'accès à l'énergie finit par peser sur elles d'une façon disproportionnée. Les cultures traditionnelles assignent en effet à la femme un rôle très important dans la structure familiale, qui la voit assumer l'alimentation, le soin, le travail agricole, l'éducation et la transmission du savoir. Ces différentes tâches deviennent lourdes à porter en l'absence de services énergétiques de base : les femmes ont moins de temps pour elles, ont plus de difficultés à accéder à une éducation de qualité et moins de probabilité de pouvoir se consacrer à des activités économiquement rentables ; elles se trouvent plus exposées aux problèmes de santé, en raison d'une vie plus usante, ou encore en raison des énergies qu'elles sont contraintes d'utiliser pour pourvoir aux besoins de leur famille ; dans le travail agricole, où leur contribution est cruciale, elles sont peu reconnues et très rarement rémunérées.

L'ODD 7 pose des objectifs minimaux à atteindre pour permettre aux femmes d'améliorer leur situation. Des programmes d'électrification existent un peu partout dans le monde, fondés sur l'idée que, en l'absence d'infrastructures d'envergure, certains services énergétiques de base peuvent néanmoins être assurés. Il s'agit très souvent de solutions axées sur l'énergie solaire, qui permettent de garantir la puissance nécessaire à assurer l'éclairage et la recharge des téléphones et qui permettent aux ménages de faire des économies, en évitant de devoir dépendre de combustibles fossiles, comme le kérosène, malsains et coûteux. Un autre volet de la poursuite de l'ODD 7 consiste à former les femmes aux professions liées à l'énergie solaire, notamment en ce qui concerne l'entretien et la gestion des infrastructures : c'est une autre manière de les émanciper par l'énergie (photos I à 10).

Un lien particulier existe ensuite entre l'accès à l'énergie et l'accès à l'eau. Dans une pluralité de programme de coopération internationale, on a recours à des pompes solaires pour permettre aux femmes de se libérer de la corvée consistant à aller chercher l'eau aux puits publics, qui leur soustrait davantage de temps et peut se révéler parfois longue et pénible (photos 11 à 13).

L'accès à l'eau a une grande importance aussi dans le soutien au travail agricole des femmes ; des pompes solaires peuvent par exemple grandement aider l'irrigation. D'un autre point de vue, l'énergie et les femmes se trouvent liées... par le changement climatique : l'utilisation des énergies fossiles qui en est à la base profite aux pays du Nord, et à leur système agricole industriel, mais pénalise fortement les pays du Sud, et leur femmes très majoritairement engagées dans l'agriculture (photos 14 et 15).

II. Catégorie "peuples autochtones" (en bleu)

Ce deuxième groupe de clichés aborde un aspect particulier du lien entre les femmes et l'énergie, qui est celui qui se crée au sein des communautés autochtones. Les peuples autochtones sont des groupes qui se distinguent de la population dominante par leur coutumes, leur culture, leur religion, leur langue et leur structure sociale. Ils se caractérisent par un lien de continuité ancestrale avec un territoire donné, remontant à une période précoloniale. On compte environ 476 millions d'indigènes dans le monde, pour 5000 peuples partagés entre 90 pays. La large majorité d'entre eux vivent en Asie (70%). Persécutés et décimés par les colonisateurs, ils vivent aujourd'hui dans des conditions qui varient beaucoup d'un continent à l'autre. Dans certains pays ils peuvent bénéficier d'un statut juridique spécial, qui les protège vis-à-vis de l'autorité et de la population dominante ; ailleurs, ils n'ont aucune reconnaissance, et doivent se débrouiller seuls pour lutter contre l'assimilation et l'exclusion.

Au niveau international, l'instrument principal de leur protection est la **Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones de 2007**, stipulant le droit des communautés indigènes à l'autodétermination -à savoir, le choix libre de leur statut politique et de leur développement économique et social-, le droit à la conservation de leur terres ancestrales, le droit à la protection de leur propre culture. Un droit est spécifiquement prévu aussi qui impose la recherche d'un consentement libre, préalable et éclairé auprès des communautés autochtones pour tout projet ou démarche susceptible de les toucher, que ce soit de la part de l'autorité publique ou de la part d'acteurs privés.

La reconnaissance des droits des peuples autochtones est très récente. Pendant les derniers siècles, ils ont subi partout dans le monde toute sorte de persécution de la part de groupes dominants animés par la convoitise et la soif de pouvoir. La colonisation de l'Amérique, latine et du Nord, est un exemple sur tous de cette politique d'extermination et assimilation violente. Malgré les progrès du droit international, les communautés autochtones survivantes restent parmi les groupes sociaux les plus vulnérables et discriminés.

Plusieurs liens existent entre les femmes autochtones et l'énergie.

Le premier est négatif. Les femmes autochtones sont victimes de ce que les sciences sociales définissent de discrimination intersectionnelle : elles se trouvent pénalisées en tant que femmes, en tant que pauvres, en tant qu'appartenant à une minorité ethnique et culturelle. Que ce soit dans des pays où les groupes indigènes n'ont aucune reconnaissance, où dans des pays où leur droits sont stipulés au moins formellement, elles se trouvent coupées de l'accès à des services énergétiques de base comme leur communautés tout entières. Cette situation est aggravée par le fait que les terres que les populations indigènes occupent sont souvent l'objet des visées économiques des acteurs publiques ou privés. Riches en ressources naturelles, notamment énergétiques, elles sont ravagées par des projets qui dans la plupart des cas n'ont aucune conséquence sur l'amélioration de leur conditions de vie, ou peuvent voire les empirer. Si la majorité de ces ravages ont été perpétrés au nom du développement des énergies fossiles, désormais ils interviennent également lorsqu'ils s'agit de développer les énergies renouvelables, même si la négociation avec les communautés indigènes arrive parfois à s'imposer, en principe et dans les faits (photos 1 à 5).

Le deuxième lien qui existe entre les femmes autochtones et l'énergie touche à la gestion durable des ressources naturelles, qui est un volet très important de la transition énergétique et de la lutte contre le changement climatique. Les femmes autochtones occupent une place absolument centrale dans leur communautés : comme dans d'autres sociétés traditionnelles, elles sont en charge de l'alimentation et du soin du foyer ; mais dans la culture indigène, elles sont aussi les dépositaires de l'héritage culturel et les passeuses des savoirs ancestraux. Cela est particulièrement évident lorsqu'il s'agit des savoirs techniques nécessaires à la gestion des ressources naturelles sur lesquelles la communauté fonde sa survie. Les groupes autochtones ont une perception tout à fait particulière de leur environnement, et de la place que l'humain y occupe. Ce savoir est si emblématique d'une gestion durable de la Nature qu'il est désormais reconnu au niveau international comme un atout indispensable dans la poursuite de la transition et dans la lutte contre le changement climatique. Gardiennes de ce patrimoine de connaissances précieux, les femmes sont souvent le pivot des luttes autochtones pour la préservation de l'environnement ; et plusieurs exemples démontrent que le modèle de protection environnementale occidental n'est pas forcément le meilleur : les indigènes relèvent de leur écosystème, et leur écosystème relève de leur identité. Cela crée des relations et des équilibres délicats, qui font que protéger un environnement ne saurait se faire sans protéger au même temps les communautés autochtones qui l'habitent (photo 6 à 9).

III. Catégorie "migrants" (en vert)

Selon le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, il y a dans le monde environ 80 millions de déplacées de force. Il s'agit de personnes qui sont contraintes de partir de chez elles en raison de conflits, violence politique, persécutions. Au sein de cette catégorie, on distingue les réfugiés, qui sont des personnes qui partent de leur pays et demandent l'asile à l'étranger, et les déplacés internes, qui sont des personnes qui abandonnent leurs villes et leurs villages pour trouver un abri ailleurs, sur le même territoire national. A cet ensemble de migrants s'ajoutent ceux qui fuient non pas la violence, mais leurs conditions de vie : on parle à leur sujet de migrants économiques, catégorie à laquelle s'accompagne celle des migrants climatiques. Il s'agit des invisibles du phénomène migratoire : n'ayant pas encore, ou que de façon très sommaire, un statut juridique reconnu en droit international ou en droit interne, ces personnes restent souvent en marge des statistiques officielles, qui ne comptabilisent exactement que les déplacés de force. Pourtant, les tendances récentes des mouvements migratoires nous disent que les migrants économiques et climatiques –et souvent, les deux se superposent– sont la majorité. Selon l'Internal Displacement Monitoring Centre, depuis 2018 les deux tiers des migrants supplémentaires fuient des catastrophes naturelles (61%), beaucoup plus que les conflits (39%). La large majorité de ce mouvement de population concerne les pays du Sud.

L'accès à l'énergie dans le contexte de l'aide humanitaire, qui est la réponse internationale pour ainsi dire institutionnelle aux situations d'urgence, n'est devenu un point de réflexion que très récemment. Les camps pour les déplacés de force sont en principe conçus pour une permanence provisoire, et ne sont donc pas forcément équipés pour garantir de façon structurelle l'accès aux services énergétiques de base. De plus, l'infrastructure de ces camps varie beaucoup d'une situation à l'autre, d'un pays à l'autre, et revient en dernière analyse à une question de ressources, matérielles et financières, à disposition des autorités pour faire face aux crises humanitaires. Les femmes sont parmi les populations les plus vulnérables, dans un contexte où l'accès à l'énergie est un enjeu de survie (photos 1 à 4).

Ailleurs, le lien entre les femmes migrantes et l'énergie est moins direct, moins immédiatement visible, mais tout aussi problématique. Parfois, l'énergie est l'un des enjeux d'un conflit qui provoque la fuite des populations ; parfois, la perturbation de l'approvisionnement énergétique est la conséquence d'un conflit. Deux exemples ont été choisis ici pour représenter ce lien : le conflit syrien, et le conflit en Ukraine (photos 5 et 6).

Dans d'autres cas, le lien se fait sur les ruines des catastrophes naturelles provoquées par le changement climatique. C'est le cas par exemple des déplacés pakistanaises, victimes des violentes inondations de 2010. Ici, l'énergie est la clé d'une transition orientée à la résilience, au même temps qu'elle est la cause directe de bouleversements qui frappent plus cruellement ceux qui sont déjà plus vulnérables (7).



Toutes les photographies utilisées pour ce photo-langage ont été téléchargées de Wiki Commons, et elles sont libres de droits. Au dos de chaque cliché il est fait mention du titre original, là où il n'est pas en français, et de l'auteur.

Les données chiffrées viennent de trois sources :

- **Our World in Data** (<https://ourworldindata.org/>) pour les données relatives à l'énergie et aux indicateurs d'alphabétisation et activité économique des femmes ;
- Le site de la **FAO**, pour les données relatives à l'emploi agricole des femmes ;
- Le site du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, pour les données relatives aux migrations.

Les informations relatives au peuples autochtones sont tirées du dernier rapport de l'International Work Group for Indigenous Affairs (Indigenous World 2022). Celles relatives aux migrants, du site du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (version anglaise).

La construction de cette animation s'est appuyée aussi sur les publications suivantes :

- **AUBINET, S.** Chanter les territoires Sami dans un monde plus qu'humain, *Geomusique 1 et 2. L'Information Géographique*, (81), 20
- **AXELSSON, Per** et **SKÖLD, Peter**. Indigenous populations and vulnerability. Characterizing vulnerability in a Sami context, in *Annales de démographie historique*. Belin, 2006. p. 115-132.
- **GRAFHAM, Owen** (ed.). Energy access and forced migration. Routledge, 2019
- **GUZMÁN-ROSAS, Susana Carolina**. Ethnicity as a social determinant of energy poverty: the case of Mexican indigenous population. *Local Environment*, 2022, vol. 27, no 9, p. 1075-1101
- **HOICKA, Christina E., SAVIC, Katarina**, et **CAMPNEY, Alicia**. Reconciliation through renewable energy? A survey of Indigenous communities, involvement, and peoples in Canada. *Energy Research & Social Science*, 2021, vol. 74, p. 101897
- **FABRO Keith Anthony S.**, Women on storm-hit Philippine island spearhead Indigenous effort to restore mangroves, *eco-business.com*, 8 octobre 2021
- **OLENASHA, William, OLE, S. W.**, et **KAISOE, Margareth**. The conflict between conventional conservation strategies and indigenous conservation systems: the case study of Ngorongoro Conservation Area. 2001, *forestpeople.org*
- **RAFA, Nazifa, VAN TO, Thi Tuong, GUPTA, Mukesh**, et al. The pursuit of energy in refugee contexts: discrimination, displacement, and humanitarian energy access for the Rohingya refugees displaced to Bangladesh. *Energy Research & Social Science*, 2022, vol. 83, p. 102334.
- **SCHWARTZMAN, Stephan, BOAS, André Villas, ONO, Katia Yukari**, et al. The natural and social history of the indigenous lands and protected areas corridor of the Xingu River basin. *Philosophical Transactions of the Royal Society B: Biological Sciences*, 2013, vol. 368, no 1619, p. 20120164.

